

Les subventions vertes

de la Ville d'Esch

Des aides concrètes pour économiser l'énergie, pédaler et végétaliser



La Ville d'Esch soutient les habitantes et habitants qui souhaitent réduire leur consommation d'énergie, privilégier la mobilité douce et renforcer la biodiversité. Cette brochure vous présente les différentes aides communales disponibles ainsi que les démarches pour en bénéficier.



Christian WEIS,
Bourgmestre



Meris SEHOVIC,
Député-Échevin

Die deutschsprachige Version
finden Sie hier oder erhalten
sie auf Anfrage unter
ecologie@villeesch.lu



The english-language
version can be found here
or requested by email at
ecologie@villeesch.lu





Biodiversité

Des sols vivants pour une ville plus fraîche

Remplacez le béton, le gravier ou l'asphalte par la nature :
la Ville d'Esch participe au financement des travaux.

Jusqu'à
5.000 €
(75% de la facture TTC)



Demande de **subvention** en ligne.



Conditions et informations détaillées sur subventions.esch.lu





Biodiversité

La biodiversité commence dans votre jardin

L'achat de certaines plantes favorisant la biodiversité (*)
est subventionné par la Ville d'Esch :



Plantes et graminées sauvages



Plantes pour végétaliser toits et façades



Plantes vivaces sauvages et ornementales



Bulbes de fleurs



Plantes servant de nourriture aux chenilles



Haies indigènes, arbrisseaux, arbres et arbres fruitiers

Jusqu'à 500 €
(50 % de la facture TTC)



(*) La liste des plantes est disponible sur subventions.esch.lu

Demande de subvention en ligne.



Conditions et informations détaillées sur subventions.esch.lu





Biodiversité

Des façades vertes pour des étés plus agréables

La Ville d'Esch vous accompagne dans la **végétalisation**
de votre toiture et de vos façades.

Jusqu'à **5.000 €**
(75 % de la facture TTC)



Demande de **subvention** en ligne.



Plus **d'informations** en ligne.



Conditions et informations
détaillées sur subventions.esch.lu





Mobilité cyclable

Pour circuler à Esch,
adoptez le vélo !

L'achat d'un **vélo de route neuf**
est subventionné par
la Ville d'Esch.

Jusqu'à

100 €
de remboursement

(10 % du prix TTC)

Et si vous passiez au vélo
électrique ?

L'achat d'un **pédélec de route neuf**
est subventionné par
la Ville d'Esch.

Jusqu'à

200 €
de remboursement

(10 % du prix TTC)



Conditions et informations détaillées sur subventions.esch.lu



Mobilité cyclable

Vos courses, vos enfants, votre vélo

Votre nouveau vélo-cargo est subventionné
par la Ville d'Esch.

Jusqu'à
400 €
de remboursement
(10 % du prix TTC)



Demande de
subvention en ligne.



Plus d'informations
en ligne.



Mobilité cyclable



Conditions et informations détaillées sur subventions.esch.lu



Isolation thermique

Faire des économies d'énergie tout en améliorant son confort

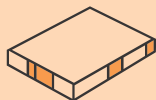
La Ville d'Esch complète la subvention étatique pour
l'isolation thermique :



Des murs



D'une toiture inclinée ou plate



De la dalle supérieure ou sur sous-sol



Remplacement des fenêtres et portes



Le conseil en énergie avant vos travaux est aussi subventionné par la Ville d'Esch.

10% – 100%
de la subvention étatique



Demande de subvention en ligne.



Conditions et liste complète des installations éligibles sur subventions.esch.lu





Énergie renouvelable

Faire des économies d'énergie tout en améliorant son confort

En plus des subventions étatiques, la Ville d'Esch vous offre des subventions pour l'installation de :



Capteurs solaires thermiques avec ou sans appoint au chauffage



Chauffage central à granulés de bois ou à bûches de bois



Capteurs solaires photovoltaïques



Pompe à chaleur



Ventilation contrôlée avec récupération de chaleur

10 % – 30 %
de la subvention étatique



Plus d'informations en ligne.

Transformez votre balcon en source d'énergie

La Ville d'Esch subventionne l'installation d'une centrale photovoltaïque de balcon.

75 % – 90 %
de la facture TTC



Énergie renouvelable



Conditions et liste complète des installations éligibles sur subventions.esch.lu





Appareils ménagers

Des appareils moins énergivores... un choix malin

La Ville d'Esch vous aide à financer **l'achat d'appareils électroménagers** économes en énergie, tels que :

APPAREIL	CLASSE ÉNERGÉTIQUE
 Réfrigérateur / appareil combiné	 A  B  C  D
 Congélateur / appareil combiné	 A  B  C  D
 Lave-vaisselle	 A  B  C
 Machine à laver (7 kg ou moins)	 A  B  C
 Machine à laver (8 kg ou plus)	 A  B
 Sèche-linge	 A  B

Appareils ménagers

70 €
par type d'appareil



Demande de **subvention** en ligne.



Conditions et liste complète des appareils éligibles sur subventions.esch.lu





Appareils ménagers

Réparer vaut mieux que remplacer

La Ville d'Esch encourage la **réparation de vos appareils électroménagers**, indépendamment de leur classe énergétique, tels que :



Réfrigérateur / appareil combiné



Congélateur / appareil combiné



Lave-vaisselle



Machine à laver



Sèche-linge



Jusqu'à
70 €
de remboursement

(100% de la facture TTC)

Plus d'informations en ligne.



Conditions et liste complète des réparations éligibles sur subventions.esch.lu



Informations

Mieux informés, mieux préparés

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur :



subventions.esch.lu



Pas d'accès à Internet ?

Passez nous voir, nous sommes là pour vous aider.

Service écologique de la Ville d'Esch



1, Grand-Rue
L-4132 Esch-sur-Alzette



ecologie@villeesch.lu



26 541 541

